



MEMBRES	21
PRESENTS	17
REPRESENTES	1
VOTANTS	18
POUR	18
CONTRE	0
ABSTENTION	0

SYNDICAT VIENNE COMBADE
N° 2026-019

L'an deux mille vingt-six, le 15 juin, le Comité Syndical du Syndicat Vienne Combadé s'est réuni à la salle des Fêtes de Saint Léonard de Noblat.

Présents titulaires : Mme BARIAT Peggy, M. BELLANGEON Thierry, Mme BEN TOUMIA Carole, M. CHATUFAUD Lionel, M. DAUDE Dominique, M. DUJARDIN Cyrille, M. JANDAUD Michel, Mme JULY Suzette, M. LABREGERE Olivier, M. LEMASSON Lionel, M. MATINAUD Gilles, Mme NICOULAUD Nathalie, M. PRUGNAU Gérard, M. RISTROPH Stéphane, M. TALABOT Dominique, M. VANDIJK Adrien.

Présents suppléants : Mme FOUCAUD Bernadette.

Représentée : Mme ROUX Claudine (procuration à M. PRUGNAU Gérard)

Absents excusés : Mme LE GUEN Béatrice, M. REYGNAUD Claude, M. THEYS Antony, M. TURLAN Thierry.

Affectation des résultats 2025 du budget production

POUR MÉMOIRE	
Excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créateur)	11 856,24
Déficit d'investissement antérieur reporté	- 283 328,13
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2025	
Dépenses d'investissement 2025	400 538,96
Recettes d'investissement 2025	591 600,33
Solde d'exécution de l'exercice 2025	191 061,37
Intégration solde d'exécution cumulé Budget distribution 31/12/2025	526 639,03
solde d'exécution à reporter au BP 2026 ligne 001	717 700,40
RESTE A REALISER au 31/12/2025	
RAR Dépenses d'investissement 2025	256 000,00
RAR Recettes d'investissement 2025	85 000,00
SOLDE	- 171 000,00
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2025	
Rappel du solde d'exécution cumulé	717 700,40
Rappel des restes à réaliser	- 171 000,00
	546 700,40
EXCEDENT FINANCEMENT TOTAL	546 700,40
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
Dépenses de fonctionnement 2025	1 238 505,35
Recettes de fonctionnement 2025	1 301 937,30
Résultat de l'exercice 2025	63 431,95
Résultat cumulé Budget distribution au 31/12/2025	444 710,40
Résultat antérieur	11 856,24
TOTAL FONCTIONNEMENT A AFFECTER	519 998,59
Le Président propose au Comité Syndical d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit	
AFFECTATION	
1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement	-
2 Affectation complémentaire en "Réserve"	
AFFECTATION TOTALE	-
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2026 ligne 001	519 998,59
TOTAL	519 998,59

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE, l'affectation des résultats 2025 du budget production proposé par Monsieur le Président.

Fait à St Léonard de Noblat, le 16 juin 2026

Publié le

Le Président,
 M. Lionel LEMASSON



La secrétaire de séance,
 Mme Carole BEN TOUMIA